

Service de la Séance

PARIS, le 6 mai 2008

**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT
SUR LES LANGUES RÉGIONALES**

(Mercredi 7 mai 2008 à 16 heures 15)

La Conférence des Présidents du mardi 6 mai a fixé comme suit le temps attribué aux groupes dans ce débat, ce temps étant librement réparti entre un ou plusieurs orateurs :

- groupe UMP :	45'
- groupe SRC :	45'
- groupe GDR :	30'
- groupe Nouveau Centre :	30'
- Non inscrit :	5'

L'ordre de passage des groupes sera le suivant : Gauche démocrate et républicaine ; Nouveau Centre ; UMP ; Socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

MM. les Présidents de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales et de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République pourront intervenir, après les quatre premiers orateurs, pour dix minutes chacun.

Les inscriptions devront parvenir à la Présidence (**service de la Séance**) avant le **mardi 6 mai, à 17 heures**.